



COMMUNE de DAMMARIE-LES-LYS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 septembre 2023
COMPTE-RENDU

Date de convocation
Le 22 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 septembre, le Conseil Municipal de la commune de Dammarie-lès-Lys, étant assemblé en session Ordinaire, s'est réuni, Au Bois du Lys - 380 Chemin du Clocher, Salle Denecourt, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilles BATAIL, Maire.

La séance est ouverte à 19h03.
A l'ouverture de la séance étaient :

Présents :

Gilles BATAIL, Paulo PAIXAO, Dominique MARC, Françoise FOUQUET, Alain MIRZA, Sylvie PAGES, Patricia CHARRETIER, Rodolphe CERCEAU, Alain SAUSSAC, Dina MARTINS, Jeanina LE PAPE, José CARVALHO, Khaled LAOUITI, Vincent BENOIST, Nadine LANGLOIS, Ali KAMECHE, Sylvain JONNET, Victor GUERARD, Annie NIVERT, Soraya DENNI, Sébastien MASSON, Laurence DELAPORTAS, Raphaël SEGERER, Catherine DOMENECH.

Absent excusés avec pouvoir :

Dominique THERAULAZ ayant donné pouvoir à Gilles BATAIL, Audrey STEMPELL ayant donné pouvoir à Alain SAUSSAC, Natacha BOUVILLE ayant donné pouvoir à Nadine LANGLOIS, Christelle RIBOULLARD ayant donné pouvoir à Françoise FOUQUET, Jérémy POUTEAU ayant donné pouvoir à Patricia CHARRETIER, Sosthène PALA MAWA ayant donné pouvoir à Annie NIVERT, Jean-Michel GAUDIN ayant donné pouvoir à Paulo PAIXAO.

Absents excusés sans pouvoir :

Sarah MACHROUH, Sylvie SINIVASSIN, Patricia HALUSKA, Hicham AICHI.

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Sylvain JONNET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qui ont été acceptées.

G. BATAIL

2023-075 - Désignation du secrétaire de séance pour le conseil municipal du 28 septembre 2023
Adopté à l'unanimité

G. BATAIL	2023-076 - Adoption du procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 Adopté à l'unanimité								
G. BATAIL	2023-077 - Information du conseil municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT Prend acte								
A. NIVERT	2023-078 - Modification du montant de l'indemnité entretien des assistantes maternelles Adopté à l'unanimité Commentaires : Monsieur Hicham Aichi entre en séance à 19h10.								
P. CHARRETIER	2023-079 - Solde de la participation financière de la commune de Dammarie-Lès-Lys au fonctionnement des classes primaires de l'école privée Sainte Marie au titre de l'année scolaire 2022/2023 Adopté à la majorité <table> <tr> <td>Pour</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>0</td> </tr> </table>	Pour	27	Contre	6	Abstention	0	Ne participe pas au vote	0
Pour	27								
Contre	6								
Abstention	0								
Ne participe pas au vote	0								
S. MASSON	2023-080 - Attribution d'un fonds de concours 2023 par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour le fonctionnement de la piscine Municipale Jean-Boiteux de Dammarie-lès-Lys Adopté à l'unanimité								
A. SAUSSAC	2023-081 - Attribution d'un fonds de concours 2023 par la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine pour l'Académie Musicale de Dammarie-lès-Lys Adopté à la majorité <table> <tr> <td>Pour</td> <td>31</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>1</td> </tr> </table>	Pour	31	Contre	1	Abstention	0	Ne participe pas au vote	1
Pour	31								
Contre	1								
Abstention	0								
Ne participe pas au vote	1								
A. SAUSSAC	2023-082 - Autorisation de signature de la convention d'objectifs et financières au profit du foot club de Dammarie-lès-Lys Adopté à l'unanimité								
R. CERCEAU	2023-083 - Avis sur les dérogations au repos dominical au titre de l'année 2024 Adopté à l'unanimité								

A. KAMECHE	2023-084 - Mise en place du référent déontologue pour les élus locaux Adopté à l'unanimité
A. MIRZA	2023-085 - Convention de partenariat entre l'IME l'envolée, la VILLE et le CCAS dans le cadre de la mise en place de la section sports adapté Adopté à l'unanimité
G. BATAIL	2023-086 - Versement d'une subvention de 1000€ au Lycée Joliot Curie dans le cadre du jumelage Adopté à l'unanimité
A. SAUSSAC	2023-087 - Décision modificative n°2 2023 Ville Adopté à l'unanimité
A. SAUSSAC	2023-088 - Décision modificative n° 1 2023 EPB Adopté à l'unanimité
A. SAUSSAC	2023-089 - Immobilisations suramorties Adopté à l'unanimité
V. GUERARD	2023-090 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir auprès de la SAFER Ile-de-France les parcelles cadastrées section AZ n°44, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89 situées dans le Bois de la Buvette Adopté à l'unanimité Commentaires : Monsieur Hicham Aichi quitte la séance à 20h47.
A. KAMECHE	2023-091 - Tremblement de terre au Maroc, attribution d'une aide d'urgence à la Croix-Rouge Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 21h00.

Fait à Dammarie-lès-Lys,
le 28 septembre 2023
Le Maire Conseiller Régional

Gilles BATAIL

